Le bien-être des enfants[1] exige des actes politiques

Les enfants vont mal. Les études se multiplient, les constats sont préoccupants et les professionnels de terrain tirent la sonnette d'alarme. Mais à part eux qui s'en soucie vraiment ?!

Si nos décideurs politiques mettent réellement les enfants et les jeunes au centre de leurs préoccupations, cela doit se traduire par des actes concrets ou alors qu'ils aient le courage de reconnaître que l'enfant ne compte pas.

Nous dénonçons le décalage entre les discours qui présentent le bien-être des enfants comme une priorité et les décisions qui laissent perdurer des inégalités, des services insuffisamment soutenus et des choix budgétaires qui fragilisent les associations qui les accompagnent.

Les enfants ont pris la parole. Les constats sont connus. Il appartient maintenant aux politiques de prendre leurs responsabilités.

Les travaux du CRéSaM2 et les enquêtes HBSC3, notamment, mettent en évidence des souffrances qui touchent de nombreux jeunes : solitude, anxiété, mal-être psychologique, pression scolaire et inégalités sociales. Ces signaux doivent être entendus et appellent des réponses politiques, enfin, à la hauteur des besoins.

Le mal-être des enfants ne peut être réduit à une question individuelle, familiale ou économique. Il interroge aussi les choix de société, les conditions de vie et la place réellement accordée aux enfants.

Les enfants sont les adultes de demain. En prendre soin aujourd'hui, c'est garantir une société plus juste demain où chaque citoyen trouve sa place dans la collectivité.

La recherche participative ESPRIst – Université de Liège, menée auprès d'enfants et de jeunes fréquentant onze Écoles de Devoirs, éclaire ce qui compte pour eux : être écoutés et respectés, se sentir en sécurité, jouer, souffler, participer et apprendre autrement.

C'est pourquoi le secteur des Ecoles de Devoirs porte cinq exigences politiques, pour que le bien-être de tous les enfants se traduise en droits effectifs, en décisions et en budgets.

NOS CINQ EXIGENCES POLITIQUES

1. Placer l'intérêt supérieur de l'enfant au cœur des politiques publiques

Nous dénonçons une approche où l'enfant cesse d'être considéré comme un être à part entière pour devenir une simple variable d'ajustement budgétaire et un paramètre d'organisation économique du temps des parents. Nous exigeons que l'intérêt supérieur de l'enfant soit replacé au cœur des politiques publiques et que les budgets dédiés visent prioritairement l'épanouissement et le bien-être des enfants et des jeunes, hors de toute logique institutionnelle ou comptable.

Un enfant reste un enfant, ses besoins et ses droits restent les mêmes, quels que soient le lieu où il se trouve et le moment de la journée. Les réformes et les restrictions budgétaires fragilisent la continuité de son accompagnement.

Nous refusons que les enfants et leurs familles subissent les conséquences de décisions politiques prises.

NOUS REVENDIQUONS :

- Des moyens budgétaires à la hauteur des enjeux et des exigences liés à l'intérêt supérieur de l'enfant
- Une étude d'impact obligatoire avant toute réforme ou décision politique, évaluant ses conséquences sur les publics concernés et réalisée avec leur participation directe
- Une coordination effective entre les différents niveaux de pouvoir et les compétences lié de près ou de loin à l'enfance et la jeunesse.

1. Le terme « enfant » est utilisé conformément au regard de la CIDE et donc comprend les enfants de 0 à 18 ans.
2. "Les chiffres de la santé mentale des enfants et des adolescent.e.s en Wallonie et à Bruxelles », janvier 2026 du CRESaM (https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2026/02/2026-01-13_sante-mentale-des-jeunes-en-wallonie-et-a-bruxelles-1.pdf)
3. Enquête HBSC 2022 « Comportements, bien-être et santé des élèves »

2. Reconnaître les enfants comme des acteurs à part entière des décisions qui les concernent

Nous dénonçons une société qui prétend placer l'enfant au centre de ses préoccupations, mais qui continue trop souvent à prendre des décisions sans lui donner la possibilité de s'exprimer.

La recherche ESPRIst montre que les enfants et les jeunes peuvent identifier ce qui contribue à leur bien-être, nommer leurs difficultés et formuler des propositions. Pourtant, leur parole reste trop souvent cantonnée à des consultations ponctuelles, sans garantie qu'elle influence réellement les décisions. Le droit à la participation, consacré par la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, ne peut se limiter à recueillir des avis sans suite.

NOUS REVENDIQUONS :

- L'obligation d'associer les enfants et les jeunes à l'élaboration et à l'évaluation des politiques qui les concernent et de leur faire un retour officiel sur la manière dont leurs propositions ont été prises en compte.
- Des dispositifs adaptés de participation accessibles à tous, y compris aux enfants les plus éloignés des lieux de décision.
- Des moyens humains et financiers pour développer les dispositifs de participation.

3. Organiser une société qui respecte les besoins et les rythmes des enfants

Nous dénonçons la pression exercée sur les enfants, à qui l'on demande toujours davantage de performances et d'adaptation, et ce au détriment de leur bien-être.

La recherche ESPRIst rappelle que les enfants ont besoin d'avoir des moments de jeu, de repos, de créativité, de relations positives et de droit à l'erreur. Cela met à l'évidence l'importance d'accordé de vrais temps libre aux enfants. Le droit au repos et aux loisirs doit être effectif.

NOUS REVENDIQUONS :

- Une réforme des rythmes scolaires qui tienne compte prioritairement des besoins de l'enfant avant ceux de la société et qui reconnait le jeu, le repos, la créativité et les loisirs comme des besoins fondamentaux.
- Des mesures concrètes contre la pression scolaire, le harcèlement, les violences et les discriminations.
- L'accessibilité de chaque enfant à des activités culturelles, sportives, créatives et éducatives de qualité dans ou en dehors de l'espace public.
- Une politique éducative valorisant le plaisir d'apprendre, la coopération et le droit à l'erreur.

4. Donner les moyens de combattre les inégalités sociales et d'accessibilités

Nous dénonçons les inégalités sociales et d'accessibilités qui privent encore trop d'enfants de conditions de vie dignes, de loisirs et d'activités éducatives.

La recherche ESPRIst souligne l'importance de besoins très concrets : une collation, du matériel, un espace calme, un accueil sécurisant. Le bien-être ne peut être dissocié des conditions matérielles. Les associations contribuent à réduire les obstacles, mais ne peuvent compenser seules la pauvreté et les insuffisances des politiques publiques.

NOUS REVENDIQUONS :

- Des politiques ambitieuses et financées de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.
- Une accessibilité financière et géographique garantie à des lieux d'accueil éducatifs de qualité.
- Des moyens structurels pour les milieux accueillant les publics les plus fragilisés.
- Un meilleur accès à la prévention et aux soins en santé mentale, notamment pour les enfants les plus vulnérables.

5. Donner les moyens aux Ecoles de Devoirs d'exercer toutes leurs missions

Nous dénonçons le décalage entre le discours politique de l'intérêt des Écoles de Devoirs et la fragilité des moyens qui leur sont accordés.

La recherche ESPRIst met en lumière l'importance des relations de confiance, de l'écoute, de la participation et de l'apprentissage autrement. Les EDD remplissent des missions éducatives, sociales et citoyennes bien plus larges que l'accompagnement dans les apprentissages. Cette qualité suppose des équipes stables, des emplois structurels, du temps de préparation, de formation, de concertation et de partenariat. Nous refusons que les EDD doivent choisir entre leur survie financière et la qualité de l'accueil

NOUS REVENDIQUONS :

- Un financement structurel, pérenne et suffisant couvrant les coûts réels d'emplois et de fonctionnement garantissant l'ensemble de leurs missions.
- Des moyens spécifiques adaptés aux besoins des enfants et aux réalités des structures.
- Le financement du temps de préparation, de formation, de coordination, de concertation et de partenariat.

Conclusion : STOP aux déclarations d'intention, passons aux actes !

- **Nous exigeons que les Droits de l'Enfant deviennent une priorité politique traduite dans les actes.**
- **Nous refusons que le bien-être des enfants reste une priorité dans les discours et une variable d'ajustement dans les budgets.**
- **Nous refusons que les EDD et les autres associations répondent à des besoins croissants avec des moyens toujours plus fragiles.**
- **Nous attendons des décisions précises, accompagnées de moyens budgétaires, d'un calendrier et d'engagements vérifiables.**
- **Les enfants ne peuvent pas attendre que les conditions budgétaires soient favorables pour avoir le droit de bien grandir.**

« Soyons réaliste, demandons l'impossible ! » (Che)